

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 033 – COUPE SCHMIDLIN DAMES 2024

DIVISION 1 – POULE A

Responsable : GUIBERT Pascal- pascal.quibert@fft.fr – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 13/01/2024

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 Exempte
 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
 53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1

Journée 2 - 20/01/2024

53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1 Exempte

Journée 3 - 03/02/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 Exempte
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 * / 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1

Journée 4 - 17/02/2024

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0776 ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 Exempte

Journée 5 - 16/03/2024

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 Exempte
 53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0776 ASS DE TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1

53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 1	RIOTEAU	Estelle	06 27 51 28 92	estelle.rioteau@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 1	MOTTARD	Nancy	06 95 00 86 64	lunasca228@gmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1	VIVION	Fabienne	06 62 48 35 29	patrick.vivion@wanadoo.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	BLANCHETIERE	Céline	06 22 18 21 79	celine.blanchetiere@outlook.fr
53 37 0776	ASS TENNIS DE SAVIGNE ET GIZEUX 1	BOUVIER	Corinne		russemaine3740@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1- Cette compétition est réservée aux joueurs Non Classés, classés 40, 30/5 et 30/4, à la date du mardi 05 décembre 2023 et nés avant le 01/01/2013.

Néanmoins si au 09 janvier 2024 un joueur monte en classement 30/03 ou mieux, peut participer à cette compétition. (ex : joueur classé 30/4 en décembre et classé 30/2 en janvier peut jouer)

Tout joueur ayant eu un classement 30/2 ou mieux dans sa carrière avant la date d'inscription, ne peut participer à cette compétition.

☞ La participation à cette compétition nécessite de la part des joueurs d'être **impérativement en possession de la licence 2024 au plus tard la veille de la rencontre**

2 - Formats rencontres et parties

- 2 simples et 1 double

- Simple (1 pt) format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double (1 pt) format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

3 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

4 – Forfait équipe : Deux forfaits pour une même équipe entraînent un forfait général de cette dernière.

5 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement).

6 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

7 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

8 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

9 - Les journées des samedi 27 janvier et 10 février 2024 non inscrites dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 033 – COUPE SCHMIDLIN DAMES 2024

DIVISION 1 – POULE B

Responsable : GUIBERT Pascal- pascal.quibert@fft.fr – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 13/01/2024

53 37 0195 TC. STE MAURE 1 Exempte
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 1
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2

Journée 2 - 20/01/2024

53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 Exempte

Journée 3 - 03/02/2024

53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 Exempte
 53 37 0317 ATG. TOURS 1 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1

Journée 4 - 17/02/2024

53 37 0317 ATG. TOURS 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 Exempte

Journée 5 - 16/03/2024

53 37 0317 ATG. TOURS 1 Exempte
 53 37 0195 TC. STE MAURE 1 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2

53 37 0050	TC. LOCHOIS 1	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 1	RICO	CARINE	06 64 03 32 43	Tcrico@orange.fr
53 37 0317	ATG. TOURS 1	ORGEL	Loïc	06 62 90 95 64	loicorgel.tennis@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 2	POUPINEAU	Matthieu	06 50 10 25 30	matthieu.poupineau@yahoo.fr
53 37 0415	TC MANTHELAN 1	DENIAU	Marion	06 59 90 14 77	dmarion.pro@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1- Cette compétition est réservée aux joueurs Non Classés, classés 40, 30/5 et 30/4, à la date du mardi 05 décembre 2023 et nés avant le 01/01/2013.

Néanmoins si au 09 janvier 2024 un joueur monte en classement 30/03 ou mieux, peut participer à cette compétition. (ex : joueur classé 30/4 en décembre et classé 30/2 en janvier peut jouer)

Tout joueur ayant eu un classement 30/2 ou mieux dans sa carrière avant la date d'inscription, ne peut participer à cette compétition.

☞ La participation à cette compétition nécessite de la part des joueurs d'être **impérativement en possession de la licence 2024 au plus tard la veille de la rencontre**

2 - Formats rencontres et parties

- 2 simples et 1 double

- Simple (1 pt) format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double (1 pt) format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

3 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

4 – Forfait équipe : Deux forfaits pour une même équipe entraînent un forfait général de cette dernière.

5 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement).

6 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

7 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

8 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

9 - Les journées des samedi 27 janvier et 10 février 2024 non inscrites dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 033 – COUPE SCHMIDLIN DAMES 2024

DIVISION 1 – POULE C

Responsable : GUIBERT Pascal- pascal.quibert@fft.fr – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 13/01/2024

53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 Exempte
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 1
 53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1

Journée 2 - 20/01/2024

53 37 0107 TC. TOURS 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1
 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 Exempte

Journée 3 - 03/02/2024

53 37 0043 ACA Tennis 2 Exempte
 53 37 0051 US. ST PIERRE 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1
 53 37 0107 TC. TOURS 1 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1

Journée 4 - 17/02/2024

53 37 0051 US. ST PIERRE 1 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1
 53 37 0107 TC. TOURS 1 Exempte
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2

Journée 5 - 16/03/2024

53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0107 TC. TOURS 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 1 Exempte
 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

53 37 0043	ACA Tennis 2	LOURY	Roxane	06 75 43 82 08	roxane.loury@wanadoo.fr
53 37 0051	US. ST PIERRE 1	BESSE	Amandine	06 85 91 09 41	amandine.besse37@gmail.com
53 37 0107	TC. TOURS 1	DEJARDIN	Laurence	06 63 64 47 02	lodej1968@gmail.com
53 37 0118	CASTELRENAU. TC 1	GIRAUDON	Zoé	06 08 62 67 68	familygiraudon37@gmail.com
53 37 0570	ES. OESIENNE 1	ESPERONNIER	Caroline	06 74 52 61 88	caroline.esperonnier@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1- Cette compétition est réservée aux joueurs Non Classés, classés 40, 30/5 et 30/4, à la date du mardi 05 décembre 2023 et nés avant le 01/01/2013.

Néanmoins si au 09 janvier 2024 un joueur monte en classement 30/03 ou mieux, peut participer à cette compétition. (ex : joueur classé 30/4 en décembre et classé 30/2 en janvier peut jouer)

Tout joueur ayant eu un classement 30/2 ou mieux dans sa carrière avant la date d'inscription, ne peut participer à cette compétition.

☞ La participation à cette compétition nécessite de la part des joueurs d'être **impérativement en possession de la licence 2024 au plus tard la veille de la rencontre**

2 - Formats rencontres et parties

- 2 simples et 1 double

- Simple (1pt) format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double (1pt) format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

3 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

4 – Forfait équipe : Deux forfaits pour une même équipe entraînent un forfait général de cette dernière.

5 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement).

6 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

7 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

8 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

9 - Les journées des samedi 27 janvier et 10 février 2024 non inscrites dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 033 – COUPE SCHMIDLIN DAMES 2024

DIVISION 1 – POULE D

Responsable : GUIBERT Pascal- pascal.quibert@fft.fr – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 13/01/2024

53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1

Journée 2 - 20/01/2024

53 37 0043 ACA Tennis 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1

Journée 3 - 03/02/2024

53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
 53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 1

Journée 4 - 17/02/2024

53 37 0043 ACA Tennis 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1

Journée 5 - 16/03/2024

53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 1
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1

53 37 0043	ACA Tennis 1	DOMALAIN	HELENE	06 16 98 61 35	Indomalain@gmail.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 1	MICHALON	Déborah	06 26 68 20 12	deborahmichalon@yahoo.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 1	POUPINEAU	Matthieu	06 50 10 25 30	matthieu.poupineau@yahoo.fr
53 37 0478	AS. VERETZ 1	SAUBLET	Anais	06 30 87 13 59	anais.saublet@gmail.com
53 37 0560	AZAY TC. 1	ROUXEL	Thierry	06 76 04 65 93	thierry.rouxel@laposte.net
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 1	LORGEUX	Stéphanie	06 47 24 34 88	lorgeouxstephanie31@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdttennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1- Cette compétition est réservée aux joueurs Non Classés, classés 40, 30/5 et 30/4, à la date du mardi 05 décembre 2023 et nés avant le 01/01/2013.

Néanmoins si au 09 janvier 2024 un joueur monte en classement 30/03 ou mieux, peut participer à cette compétition. (ex : joueur classé 30/4 en décembre et classé 30/2 en janvier peut jouer)

Tout joueur ayant eu un classement 30/2 ou mieux dans sa carrière avant la date d'inscription, ne peut participer à cette compétition.

☞ La participation à cette compétition nécessite de la part des joueurs d'être **impérativement en possession de la licence 2024 au plus tard la veille de la rencontre**

2 - Formats rencontres et parties

- 2 simples et 1 double

- Simple (1pt) format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double (1pt) format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

3 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

4 – Forfait équipe : Deux forfaits pour une même équipe entraînent un forfait général de cette dernière.

5 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement).

6 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

7 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

8 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

9 - Les journées des samedi 27 janvier et 10 février 2024 non inscrites dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 033 – COUPE SCHMIDLIN DAMES 2024

DIVISION 1 – POULE E

Responsable : GUIBERT Pascal- pascal.quibert@fft.fr – 07 78 64 38 69

Journée 1 - 13/01/2024

53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1

Journée 2 - 20/01/2024

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1

Journée 3 - 03/02/2024

53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1

Journée 4 - 17/02/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
 53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1

Journée 5 - 16/03/2024

53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0047 TC. CHINON 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1

53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 1	PAGAN	Tiphaine	06 87 79 14 95	tiphaine.pagan@gmail.com
53 37 0047	TC. CHINON 1	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 1	MARCHAND	Audrey	06 51 86 74 29	marchandaudrey@icloud.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 1	ANDRE	Laurène	06 95 05 23 86	lapoupineau@gmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 1	LEFEBVRE	Julia	06 84 83 03 37	cerelis@netcourrier.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	BLANCHETIERE	Céline	06 22 18 21 79	celine.blanchetiere@outlook.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1- Cette compétition est réservée aux joueurs Non Classés, classés 40, 30/5 et 30/4, à la date du mardi 05 décembre 2023 et nés avant le 01/01/2013.

Néanmoins si au 09 janvier 2024 un joueur monte en classement 30/03 ou mieux, peut participer à cette compétition. (ex : joueur classé 30/4 en décembre et classé 30/2 en janvier peut jouer)

Tout joueur ayant eu un classement 30/2 ou mieux dans sa carrière avant la date d'inscription, ne peut participer à cette compétition.

☞ La participation à cette compétition nécessite de la part des joueurs d'être **impérativement en possession de la licence 2024 au plus tard la veille de la rencontre**

2 - Formats rencontres et parties

- 2 simples et 1 double

- Simple (1 pt) format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double (1pt) format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

3 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

4 – Forfait équipe : Deux forfaits pour une même équipe entraînent un forfait général de cette dernière.

5 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement).

6 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

7 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

8 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

9 - Les journées des samedi 27 janvier et 10 février 2024 non inscrites dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).